oc'teha
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

contact@octeha.fr
à Rodez :
31 Avenue de la Gineste
12000 Rodez
Tél.: 05 65 73 65 76

PREFECTURE DE LA LOZERE

Commune de Chanac

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CHANAC

Plan Local d'Urbanisme

Arrêté le :

7 mars 2019

Approuvé le :

24 février 2020

VISA

Date : le 03 mai 2022

MAIRIE de CHANAC 48 (Lozère)

Le Président,
Philippe ROCHOUX

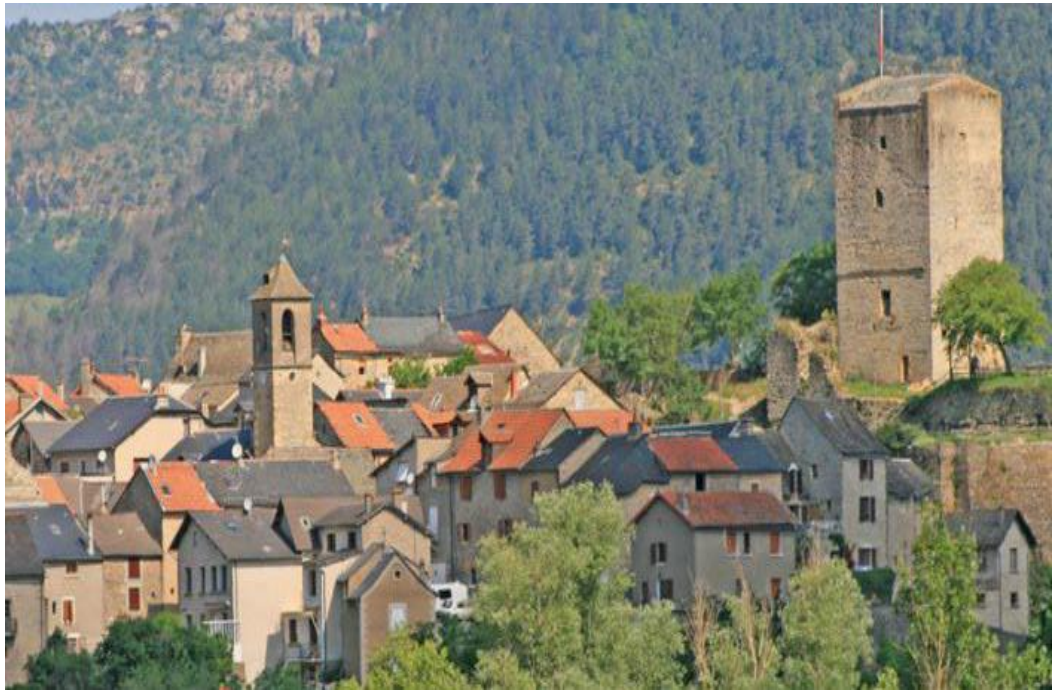

Révision Allégée n°1

Modifications - Révisions allégées - Mises à jour

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 février 2020

Modification simplifiée n°1 approuvée le 17 décembre 2020

Modification simplifiée n°2 approuvée le 03 juin 2021

Révision allégée n°1 arrêtée le 12 avril 2022

Bilan de la Concertation

Sommaire

1 - Modalités de la concertation 3

2 - Déroulement de la concertation 4

3 - Bilan de la concertation 4

Observations écrites et lettres reçues en Mairie 4

4 - Conclusion 4

5 - Annexes 5

Article de « La Lozère Nouvelle » du Jeudi 28 Octobre 2021 5
Registre de concertation mis à disposition à la Mairie 6
Présentation de la révision allégée sur le Site internet de la Commune 7

I - Modalités de la concertation

Conformément à l'article L. 153-31 du Code de l'urbanisme, la commune de Chanac a lancé, par délibération du conseil municipal du 05 octobre 2021, une procédure de révision dite « allégée » du PLU de la commune, Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 24 février 2020.

De ce fait, le conseil municipal a défini les modalités d'une concertation qui figure comme l'un des points forts de la loi SRU, et qui a pour but d'informer les habitants tout au long de la procédure de révision allégée n°1 du PLU.

Les modalités de concertation retenues par la délibération prescrivant la révision allégée n°1 du PLU ont été les suivantes :

- Diffusion dans un journal communal ;
- Mise à disposition d'un registre de concertation ;
- Diffusion sur le site internet de la Commune.

2- Déroulement de la concertation

Conformément à la loi SRU, prescrivant une concertation de la population, la commune a mis en place les moyens définis dans la délibération pendant toute la période d'études et de réflexion menant à l'arrêt du projet de révision allégée du PLU.

Elle a notamment :

- Rédigé un article dans la presse locale, réalisé un registre de concertation et mis à jour le site internet.

3- Bilan de la concertation

Observations écrites et lettres reçues en Mairie

Depuis la prescription de la révision allégée n°1 (05 octobre 2021), aucun courrier ni demande pouvant contribuer au projet d'intérêt général n'a été reçu en mairie.

4- Conclusion

Les moyens de communication mis en œuvre (publications, site internet) démontrent la volonté de la commune d'associer les habitants de Chanac à la révision allégée n°1 de son PLU conformément aux dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, prescrivant une concertation avec la population.

Aucune observation n'a été formulée dans l'intérêt général de la commune.

Bilan de la Concertation

ARTICLE DE « LA LOZÈRE NOUVELLE » DU JEUDI 28 OCTOBRE 2021

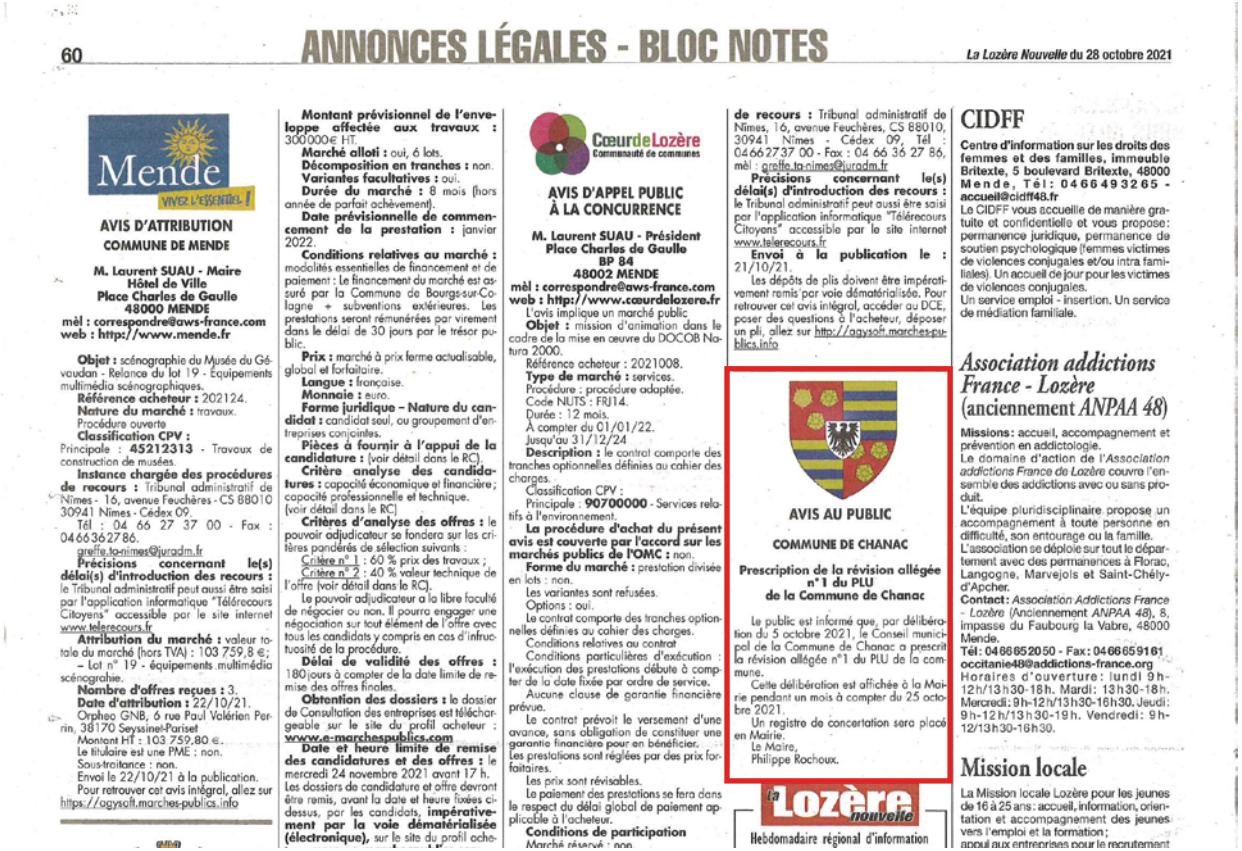

Mende VIVEZ L'ESSENTIEL !

AVIS D'ATTRIBUTION
COMMUNE DE MENDE

M. Laurent SUAU - Maire
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
48000 MENDE
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.mende.fr

Objet : scénographie du Musée du Gévaudan - Relance du lot 19 - Equipements multimédia scénographiques.
Référence acheteur : 202124.
Nature du marché : travaux.
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : **45212313** - Travaux de construction de musées.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes - 16, avenue Feuchères - CS 88010 30941 Nîmes - Cédex 09.
Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 0466362786.
greffe.ta-nimes@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
Attribution du marché : valeur totale du marché (hors TVA) : 103 759,8 €;
– Lot n° 19 - équipements multimédia scénographie.
Nombre d'offres reçues : 3.
Date d'attribution : 22/10/21.
Orpheo GNB, 6 rue Paul Valérien Perrin, 38170 Seyssinet-Pariset
Montant HT : 103 759,80 €.
Le titulaire est une PME : non.
Sous-traitance : non.
Envoi le 22/10/21 à la publication.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://agysoft.marches-publics.info

Montant prévisionnel de l'enveloppe affectée aux travaux : 300000€ HT.
Marché alloti : oui, 6 lots.
Décomposition en tranches : non.
Variantes facultatives : oui.
Durée du marché : 8 mois (hors année de parfait achèvement).
Date prévisionnelle de commencement de la prestation : janvier 2022.
Conditions relatives au marché : modalités essentielles de financement et de paiement : Le financement du marché est assuré par la Commune de Bourgs-sur-Colagne + subventions extérieures. Les prestations seront rémunérées par virement dans le délai de 30 jours par le trésor public.
Prix : marché à prix ferme actualisable, global et forfaitaire.
Langue : française.
Monnaie : euro.
Forme juridique – Nature du candidat : candidat seul, ou groupement d'entreprises conjointes.
Pièces à fournir à l'appui de la candidature : (voir détail dans le RC).
Critère analyse des candidatures : capacité économique et financière ; capacité professionnelle et technique.
(voir détail dans le RC)
Critères d'analyse des offres : le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères pondérés de sélection suivants :
Critère n° 1 : 60 % prix des travaux ;
Critère n° 2 : 40 % valeur technique de l'offre (voir détail dans le RC).
Le pouvoir adjudicateur a la libre faculté de négocier ou non. Il pourra engager une négociation sur tout élément de l'offre avec tous les candidats y compris en cas d'infructuosité de la procédure.
Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.
Obtention des dossiers : le dossier de Consultation des entreprises est téléchargeable sur le site du profil acheteur : **www.e-marchespublics.com**
Date et heure limite de remise des candidatures et des offres : le mercredi 24 novembre 2021 avant 17 h.
Les dossiers de candidature et offre devront être remis, avant la date et heure fixées ci-dessus, par les candidats, **impérativement par la voie dématérialisée (électronique),** sur le site du profil ache-

Cœur de Lozère Communauté de communes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

M. Laurent SUAU - Président
Place Charles de Gaulle
BP 84
48002 MENDE
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.coeurdelozere.fr
L'avis implique un marché public
Objet : mission d'animation dans le cadre de la mise en oeuvre du DOCOB Natura 2000.
Référence acheteur : 2021008.
Type de marché : services.
Procédure : procédure adaptée.
Code NUTS : FRJ14.
Durée : 12 mois.
À compter du 01/01/22.
Jusqu'au 31/12/24
Description : le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges.
Classification CPV :
Principale : **90700000** - Services relatifs à l'environnement.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.
Forme du marché : prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont refusées.
Options : oui.
Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges.
Conditions relatives au contrat
Conditions particulières d'exécution : l'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.
Aucune clause de garantie financière prévue.
Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Les prix sont révisables.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Conditions de participation
Marché réservé : non

de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16, avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cédex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86, mèl : greffe.ta-nimes@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
Envoi à la publication le : 21/10/21.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE CHANAC

Prescription de la révision allégée n° 1 du PLU de la Commune de Chanac

Le public est informé que, par délibération du 5 octobre 2021, le Conseil municipal de la Commune de Chanac a prescrit la révision allégée n°1 du PLU de la commune.
Cette délibération est affichée à la Mairie pendant un mois à compter du 25 octobre 2021.
Un registre de concertation sera placé en Mairie.
Le Maire,
Philippe Rochoux.

La Lozère nouvelle
Hebdomadaire régional d'information

CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, immeuble Britexte, 5 boulevard Britexte, 48000 Mende, Tél : 0466493265 - accueil@cidff48.fr
Le CIDFF vous accueille de manière gratuite et confidentielle et vous propose: permanence juridique, permanence de soutien psychologique (femmes victimes de violences conjugales et/ou intra familiales). Un accueil de jour pour les victimes de violences conjugales.
Un service emploi - insertion. Un service de médiation familiale.

Association addictions France - Lozère (anciennement *ANPAA 48*)

Missions: accueil, accompagnement et prévention en addictologie.
Le domaine d'action de l'*Association addictions France de Lozère* couvre l'ensemble des addictions avec ou sans produit.
L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement à toute personne en difficulté, son entourage ou la famille.
L'association se déploie sur tout le département avec des permanences à Florac, Langogne, Marvejols et Saint-Chély-d'Apcher.
Contact: *Association Addictions France - Lozère* (Anciennement *ANPAA 48*), 8, impasse du Faubourg la Vabre, 48000 Mende.
Tél: 0466652050 - Fax: 0466659161
occitanie48@addictions-france.org
Horaires d'ouverture: lundi 9h-12h/13h30-18h. Mardi: 13h30-18h. Mercredi: 9h-12h/13h30-16h30. Jeudi: 9h-12h/13h30-19h. Vendredi: 9h-12/13h30-16h30.

Mission locale

La Mission locale Lozère pour les jeunes de 16 à 25 ans: accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation ;
appui aux entreprises pour le recrutement

REGISTRE DE CONCERTATION MIS À DISPOSITION À LA MAIRIE

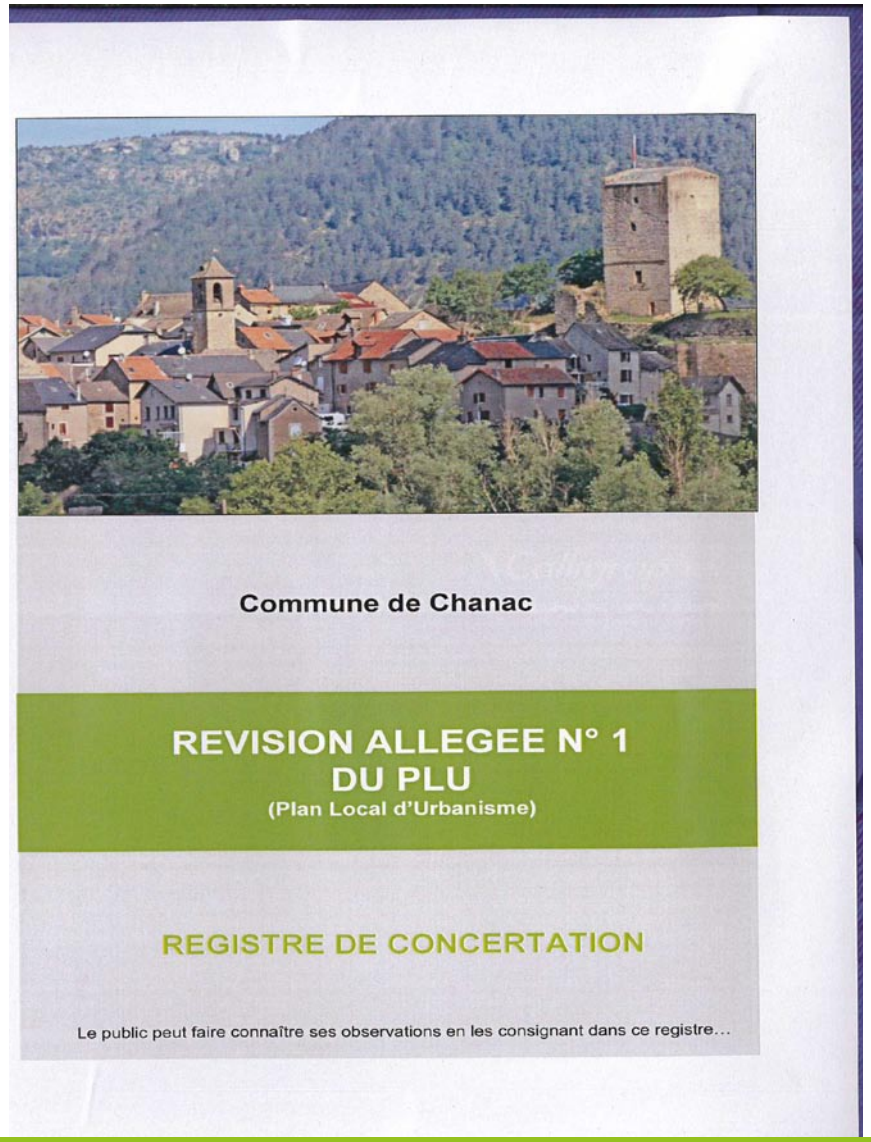

Présentation de la révision allégée sur le Site internet de la Commune

La mairie de Chanac a mis à jour le site internet de la commune afin de présenter le projet de révision allégée n°1 du PLU de Chanac.
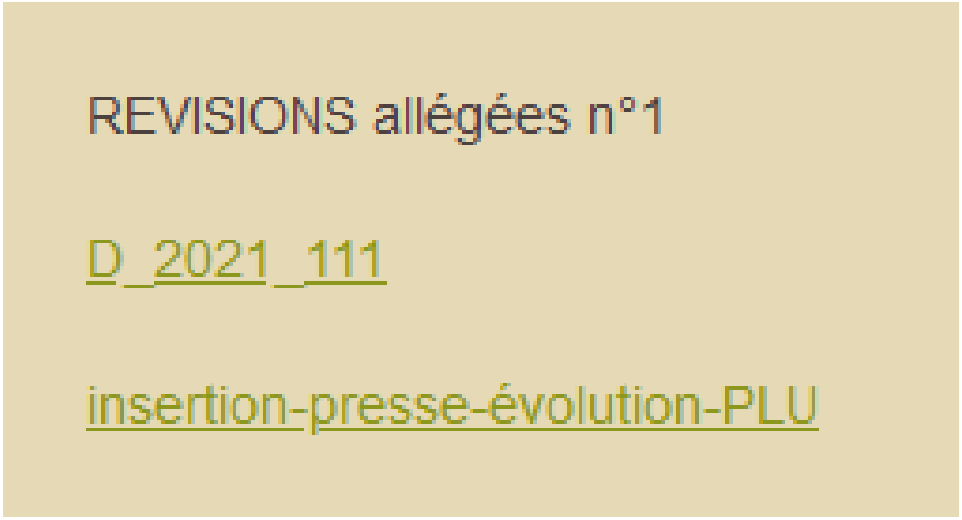
Elle a affiché la délibération prescrivant la révision allégée ainsi que l'article de presse informant le public de la prescription de la révision allégée.